

DECISION N° 2023 - 073

VB/SR/po

La directrice de l'Institut national d'études démographiques (Ined),

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Ined ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Ined, et notamment l'article 10 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 autorisant au titre l'année 2023 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Ined ;

Vu la proposition du conseil scientifique de l'Ined en date du 28 février 2023 ;

DECIDE

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 21 avril 1988 susvisé, sont nommés membres du jury d'admission au concours 2023-01 pour le recrutement de deux chargé-e-s de recherche de classe normale (démographie et disciplines connexes) :

a) Mme Magda Tomasini, directrice de l'Ined, Présidente

b) Au titre des membres du conseil scientifique et sur sa proposition :

- Mme Valentine Becquet, chargée de recherche, élue;
- Mme Martha Dominguez-Folgueras, Professeure Associée au Centre de Recherche sur les Inégalités Sociales, CRIS - Sciences-Po Paris, nommée ;
- Mme Delphine Remillon, chargée de recherche, élue;
- Mme Maria-Cristina Sousa Gomes, Professeure Assistante à Universidade de Aveiro, nommée.

c) Au titre des personnalités scientifiques appartenant ou non à l'Institut :

- M. Parfait-Martial Eloundou-Enyegue, Directeur du département de sociologie du développement à Cornell University;
- M. Patrick Peretti-Watel, directeur de recherche à l'Inserm;
- M. Ivaylo Petev, directeur du laboratoire de sociologie quantitative au centre de recherche en économie et statistique (CREST);
- M. Leo Van Wissen, directeur de recherche au Netherlands interdisciplinary demographic institute (NIDI).

Article 2 : Le secrétaire général de l'Ined est chargé de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage à l'Ined.

Fait, le 20 mars 2023

La directrice de l'INED,



Magda Tomasini